METALLURGIE

Communiqué de presse

Paris, le 9 décembre 2015

COP 21 : la CFE-CGC s'associe à la branche des services de l'automobile et signe leur « Pacte CLIMAT »

Mercredi 9 décembre, au Grand Palais, lors de la COP21, la CFE-CGC, associée aux organisations patronales et aux autres organisations syndicales de la branche des services de l'automobile signe, à l'initiative du CNPA, un « Pacte CLIMAT », pacte d'engagement en faveur de la mobilité des Français.

La CFE-CGC croit au renouveau des industries et des services.

Ce renouveau passe par une politique de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) qui tient compte des défis technologiques, environnementaux, mais aussi sociaux.

La réussite de tous plans d'actions passe par l'implication, la responsabilisation et la formation des salariés qui le mettent en œuvre.

En signant ce pacte, la CFE-CGC réaffirme sa volonté d'y voir associer les salariés, avec en première ligne l'encadrement qui devra conduire le changement et accompagner les politiques de branche mises en place pour réduire notre impact sur le climat.

Contact presse

Stéphane Rivière
Référent CFE-CGC services de l'automobile
06 65 76 52 30